

ENGAGEMENT ET EMPOWERMENT

Un concept au service de l'éducation permanente

Par Bertrand Gevart

RÉSUMÉ

Telle que nous la pratiquons au sein d'Âgo, la démarche d'éducation permanente soutient l'idée suivante: en renforçant leur capacité à défendre leurs droits, les seniors s'affirment comme des citoyens actifs, capables d'agir sur le débat public et les orientations politiques. À partir de nos tables de réflexion menées lors du projet *Seniors 2.0*, nous avons exploré certaines modalités d'*empowerment* (pouvoir d'agir) chez les participants âgés: prise de conscience des enjeux, action collective, formulation de revendications concrètes, notamment sur l'inclusion numérique. Cette analyse invite à la réflexion autour de l'engagement à un âge avancé, en montrant que l'éducation permanente peut jouer un rôle clé dans la participation des seniors à la vie sociale et citoyenne.

« Il faut exprimer nos desiderata, revendiquer de manière plus officielle...
Une des principales revendications, c'est sans aucun doute de considérer les aînés
comme des citoyens à part entière. Ils ne sont pas toujours considérés comme tels... »
Participant du projet d'éducation permanente *Seniors 2.0*

I. INTRODUCTION

Le temps de la retraite, longtemps considéré comme une « mort sociale¹ » s'impose aujourd'hui comme une étape riche en opportunités². Ce moment de transition permet une réflexion sur le parcours de vie et ouvre la voie à la réorientation des projets et à de nouvelles formes d'engagement. Plutôt que de voir la vieillesse comme une phase de retrait ou de résignation, cette analyse s'attache à en dévoiler toute la richesse et le potentiel. La participation sociale, définie comme l'implication d'un individu dans des activités au sein de la collectivité, prend ainsi une importance croissante. Dans ce contexte, l'engagement des aînés évolue, et ne se limite pas aux formes institutionnelles ou traditionnelles – comme le militantisme ou l'affiliation à un parti. Loin de disparaître, celui-ci se redéfinit et diversifie ses formes. Il s'étend aujourd'hui à un large éventail d'initiatives, croisant les échelles (inter-)nationales et locales (par exemple la pétition contre l'ordonnance Bruxelles numérique signée et relayé par le *Gang des vieux en colère*) ou les dynamiques de proximité, telles que les manifestations publiques (*Grands-Parents pour le climat*) ainsi que les CCCA.

1

Ainsi, le senior ne se résume plus à une figure passive ; il se dévoile comme un être porteur de projets, négociateur de ressources et acteur engagé au sein de réseaux d'interactions sociales. Évidemment, les stéréotypes liés à l'âgisme, l'absence d'une vision d'ensemble sur le vieillissement de la population, les défis spécifiques rencontrés par les aînés les plus vulnérables (la maladie, la dépendance, l'isolement, ...) freinent cet engagement. Mais ces situations agissent aussi comme moteur pour faire valoir un changement de leurs conditions de vie ; elles encouragent les possibilités d'agir à un âge avancé.

Dire et agir dans l'espace public, se réapproprier, se mobiliser en groupe, participent de la mise en exercice d'une réflexion collective telle que nous la pratiquons au sein d'Âgo. L'importance que nous accordons à ce que nous disent les aînés, tant dans

1 Guillemard, A. (2002) . « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après ». *Gérontologie et société*, vol. 25 / n° 102(3) : pp. 53-66

2 Se référer à notre étude *Les pratiques d'engagement des aînés*, dans laquelle nous avons cherché à opposer un contrepoint aux théories du « désengagement » des personnes âgées.

leur désir de contribuer à une société en devenir que dans la réappropriation d'une expression citoyenne, vient nourrir l'ensemble de nos objets d'étude. Et sur la politisation de la vieillesse, comme sur le recouvrement d'une expression citoyenne, l'éducation permanente joue – et doit continuer de jouer – un rôle essentiel.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons revenir, le temps d'une analyse, sur un projet d'éducation permanente, *Seniors 2.0*. Entre mars et mai 2023, nous avons organisé des tables de réflexion dédiées aux défis que pose le numérique à un âge avancé. À Wavre et Quiévrain, des groupes de volontaires se sont réunis à cinq reprises, lors de matinées d'échange et de débat collectif. Ces tables de réflexions offrent un espace de réflexion, d'apprentissage et d'action, permettant à chacun de mieux comprendre les enjeux de sa condition et de son environnement. Elles ont été l'occasion pour les aînés de partager leurs préoccupations et leurs aspirations dans un monde de plus en plus numérisé, révélant les liens étroits entre exclusion numérique et exclusion sociale. Leur pouvoir d'agir s'est d'abord manifesté par leur engagement dans la création d'un podcast radio, fruit d'une réflexion critique et collective. Ce processus a ensuite abouti à la co-construction de revendications concrètes visant à favoriser une meilleure accessibilité numérique et l'élaboration de politiques inclusives. Le projet *Seniors 2.0* illustre avec force les liens entre éducation permanente et engagement, tout en posant une question cruciale : comment encourager le pouvoir d'agir à un âge avancé?

2

II. EMPOWERMENT, ENGAGEMENT ET VIEILLISSEMENT

Travailler autour de deux champs symboliques importants – le vieillissement et l'engagement – doit nous amener à repenser, à articuler, discuter parfois, ces notions. Ainsi, il nous semble important de redéfinir le cadre de l'engagement, et de ne pas confondre participation sociale et exercice de la citoyenneté. Si la première renvoie souvent à des formes de consultation ou de concertation dans des cadres associatifs, elle ne confère pas nécessairement aux participants le pouvoir d'influencer les orientations, d'élaborer des évaluations ou de mener des actions. L'exercice de la citoyenneté, en revanche, vise à garantir à chacun une place à part entière, où la parole, les expériences et les savoirs sont pleinement reconnus. Cela implique une participation active à la prise de décision collective et à l'élaboration d'une parole commune, sans pour autant supposer une appropriation totale du pouvoir par les participants. En cela, notre choix de mobiliser la notion d'*empowerment* va au-delà de l'attrait qu'elle suscite actuellement ; il reflète notre souhait de reconnaître les aînés comme des acteurs dotés de droits et d'un pouvoir d'action³.

3 Geurts, H. et Haelewyck, M. (2020). «Analyse comprehensive d'une typologie du "vieillir acteur".» *Gérontologie et société*, vol. 42 / n° 162 (2) : pp. 39-55.

Le concept d'*empowerment* a émergé dans les années 1970, dans le contexte des luttes populaires visant à améliorer les conditions de vie des populations défavorisées et marginalisées. Depuis son apparition, celui-ci a connu une expansion notable, au point de s'étendre aujourd'hui à de nombreux domaines, dont les recherches sur le vieillissement⁴. Souvent associé à une forme d'appropriation du pouvoir⁵, il se distingue par son ambition d'autonomisation des individus dans leurs actes et leurs décisions: « De façon générale, l'*empowerment* désigne un processus par lequel les individus deviennent capables de comprendre et de contrôler les ressources personnelles, sociales, économiques et politiques qui exercent une influence sur leur vie⁶. » Autrement dit, l'*empowerment* peut être compris comme un processus « qui vise à développer ou renforcer l'autonomie des individus et des groupes exclus socialement⁷ ».

Cette notion englobe donc tout à la fois une dimension collective, sociale, mais aussi individuelle⁸ (au sens de capacité d'agir). Dans ce cadre, la capacité à exprimer ses désirs et à organiser son quotidien en fonction de ses priorités devient essentielle, notamment pour renforcer l'estime de soi. Par ailleurs, cet *empowerment* s'articule ici avec une dimension plus structurelle, qui insiste sur le développement d'une analyse critique du contexte (environnemental, politique, etc.) dans lequel évolue l'individu.

3

Le processus de pouvoir d'agir se déploie en trois phases. La première phase consiste à changer la perception de sa situation. Elle amorce une prise de conscience des inégalités sociales, engageant un travail de liaison entre les expériences individuelles et les enjeux collectifs. En prenant conscience des injustices vécues et d'une responsabilité dans le changement social, les individus confrontent leur situation à celle d'autrui, révélant ainsi les liens entre leurs propres difficultés et les problèmes vécus et partagés par le groupe. La seconde étape implique un « passage à l'action » en s'appuyant sur une mobilisation collective. Si la mise en mouvement des personnes âgées reste souvent entravée par une culture de la représentation, qui privilégie des formes de participation plus consensuelles, se traduisant par une prise de respon-

4 Carra, C. et Varlet, J. (2023). « Empowerment et personnes âgées : caractéristiques de la recherche francophone ». *Retraite et société*, n° 91 (2) : pp. 15-38.

5 Viriot-Durandal, J. et Guthleben, G. (2002). « Le pouvoir d'être vieux. Empowerment et police des âges ». *Gérontologie et société*, vol. 25 / n° 102 (3) : pp. 237-252.

6 Vandendoren, B., Geurts, H. et Haelewyck, M. (2019). « Empowerment individuel et grand âge ». *Gérontologie et société*, vol. 41 / n° 159 (2) : pp. 213 – 226.

7 Charpentier, M. & Soulières, M. (2007). « Pouvoirs et fragilités du grand âge : "J'suis encore pas mal capable pour mon âge" (Mme H., 92 ans) ». *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (2) : pp. 128–143.

8 Caradec, V. (2023). « Empowerment individuel, empowerment collectif. Les deux niveaux de l'empowerment des "personnes âgées" ». *Comité de coordination de Pr'Agilab*.

sabilité dans des structures associatives ou par une implication dans des initiatives de retraite solidaire, certaines situations mènent à une radicalisation des pratiques, lorsque les revendications ne trouvent pas d'écho. La troisième étape renvoie dès lors à l'ajustement de leurs stratégies (selon leurs ressources) pour capter l'attention des décideurs et formuler des demandes précises en faveur d'une amélioration de leurs conditions de vie. Cette étape repose sur une organisation collective capable de formuler des demandes claires et de faire pression sur les instances concernées. Il apparaît que l'*empowerment* implique une reconnaissance de la capacité des seniors à exercer pleinement leur citoyenneté, à revendiquer leurs droits et à influencer les décisions collectives. Cette idée ouvre la voie à une société où vieillir rime avec responsabilité et contribution active au bien commun. Comme nous le verrons dans la suite de cette analyse, les trois étapes évoquées rejoignent notre démarche d'éducation permanente.

III. EMPOWERMENT ET ÉDUCATION PERMANENTE

4

Reconnaissant les personnes âgées comme des citoyennes et citoyens à part entière, quelles que soient leur situation sociale, économique, leur état de santé ou leur degré de dépendance, Âgo s'engage à défendre leur place dans la société. Les différents projets menés au sein de notre association s'inscrivent dans une démarche d'éducation permanente, dont l'objectif est « de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société; des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation; des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique⁹ ». Ces rencontres s'appuient sur des outils et des méthodes d'intelligence collective, conçus pour stimuler la participation, favoriser l'expression, encourager le questionnement et susciter une réflexion critique chez les participants. Ce cheminement part de leur vécu subjectif et se poursuit par une prise de conscience, ouvrant la voie à des formes d'action collective, telles que l'adoption d'engagements ou l'élaboration de revendications. Il s'agit de transcender le « je » individuel au profit d'un « nous » qui reflète la dimension commune de la problématique abordée tout au long de nos rencontres. Ces dernières constituent un espace propice au débat et à l'échange, offrant un cadre pour encourager l'*empowerment* des aînés. Elles visent à transformer des expériences individuelles souvent marquées par un sentiment d'impuissance en une dynamique collective visant à impacter les rapports de pouvoir.

Entre mars et mai 2023, nous avons organisé des tables de réflexion dédiées aux défis que pose le numérique à un âge avancé. À Wavre et Quiévrain, des groupes

9 Fédération Wallonie Bruxelles, Article 1 Décret Éducation permanente : https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/27856_006.pdf

LES PARADOXES DE L'EMPOWERMENT

L'autonomie des personnes âgées repose sur plusieurs facteurs, dont l'accès à des ressources personnelles suffisantes, des liens sociaux qui encouragent en l'activation et un environnement favorable. Nous vivons dans une société qui érige l'*empowerment* individuel en idéal. L'idée sous-jacente est que chacun porte en lui des potentialités qu'il lui appartient d'activer et qu'il peut – et doit – accroître ses capacités d'agir¹. Cette conception contemporaine de l'individu, maître de sa destinée et capable de se reprendre en main, structure aujourd'hui les discours sur le grand-âge et oriente les politiques publiques – nous l'avons déjà montré dans de nombreuses analyses. Les notions de « vieillissement actif² » et de « bien-vieillir » en sont les manifestations emblématiques. Elles appellent chacun à rester acteur de sa propre vie le plus longtemps possible, en contribuant à l'économie et à la société : pratiquer une activité physique, adopter une alimentation saine, maintenir des liens sociaux, sont autant de recommandations qui visent à éviter le *mal vieillir* et la dépendance.

Mais derrière ces idéaux normatifs se dessinent des inégalités profondes. Car l'*empowerment* repose sur des conditions favorables, parmi lesquelles des ressources personnelles suffisantes – qu'elles soient financières, éducatives, sanitaires ou sociales³. Des recherches croisant vieillissement et classes sociales⁴ ont montré que le mode de vie des personnes âgées reflète les ressources accumulées tout au long de leur existence, lesquelles sont inégalement réparties au sein de la population. Le temps de la retraite reste donc profondément marqué par la trajectoire de vie – notamment familiale et professionnelle. Autrement dit, la capacité à rester actif et à bien vieillir est le fruit de capitaux qui rendent possible ce pouvoir d'agir (sur soi et sur le monde social) – et non le fruit d'une simple volonté individuelle. Enfin, précisons que nous vivons dans une société en prise avec des stéréotypes âgistes, où les choix des personnes âgées sont limités, leur parole rarement prise en compte, leurs besoins souvent négligés. Cet âgisme sape les bases mêmes de l'*empowerment*, en réduisant la capacité d'agir des plus âgés. Ainsi, si cette notion porte en elle une promesse d'autonomie et d'engagement, il reste un idéal largement influencé par des inégalités structurelles.

1 Genard, J.-L. (2013). « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation. » *Politique et Sociétés*, volume 32, numéro 1 : pp. 43–62.

2 Moulaert, T., Biggs, S. et Caradec, S. (2015). « Repenser l'avancée en âge au temps du vieillissement actif. Questions et dialogue théorique franco/anglophone ». In J.-P. Viriot Durandal, E. Raymond, T. Moulaert et M. Charpentier (dir.). *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, Québec, QC : Presses de l'Université du Québec, pp. 269-282.

3 Phillipson, C., Trad. de Hirsch Durrett, É. (2018) .« Vieillissement "actif" ou "précaire" : du pouvoir d'agir aux âges avancés ». *Gérontologie et société*, vol. 40 / n° 157 (3) : pp. 27-45.

4 Baeriswyl, Marie. (2017) « Participations sociales au temps de la retraite. Une approche des inégalités et évolutions dans la vieillesse ». *Vieillesse et classes sociales*, par Nathalie Burnay et Cornelia Hummel, Peter Lang, pp. 141-170.

de volontaires se sont réunis à cinq reprises, lors de matinées d'échange et de débat collectif. Dans un contexte où la numérisation accélérée des services publics tend à marginaliser une partie des personnes âgées, l'éducation permanente peut jouer un rôle clé en rétablissant leur capacité à agir, à comprendre et à se positionner face aux enjeux qui les concernent. Durant les échanges ont cohabité une lecture critique de la numérisation de la société – citons par exemple : l'exclusion, les cas de non-recours, le déficit de démocratie par l'imposition de la numérisation sans consultation des citoyens, la vision d'un avenir déshumanisé – et la reconnaissance, communément partagée, d'une impossible marche arrière qui contraint les personnes âgées à une adaptation continue : « *Il faut bien faire avec...* »

6 Ces rencontres ont conduit à la co-construction de revendications concrètes pour permettre une meilleure accessibilité numérique, ainsi que la création collective d'un podcast. Parmi les revendications, les participants du projet *Seniors 2.0* souhaitent avoir le choix entre le numérique et le papier pour toutes les démarches administratives, ainsi que la possibilité de changer le mode de communication à tout moment. Ils ont également insisté sur le maintien de guichets physiques accessibles et accueillants sans coûts supplémentaires. D'autres demandes touchent à l'accompagnement adapté aux personnes âgées, la protection des données, mais également aux alternatives possibles et concrètes au numérique. Ce memorandum a fait l'objet d'une présentation par les participants devant le secrétaire d'État à la transition numérique au mois de janvier 2024. Ainsi, le projet *Seniors 2.0* a poussé les aînés à repenser leur rapport au numérique et à se positionner à partir de leurs expériences individuelles.

Voilà un bel exemple d'*empowerment* rendu possible par une démarche d'éducation permanente, rejoignant les trois phases décrites précédemment : l'émergence d'un positionnement critique, l'action à travers la mobilisation collective, la formulation concrète de demandes et de revendications. En effet, nous avons soulevé qu'un aspect fondamental de l'*empowerment* est la capacité à analyser et à contester les dynamiques de pouvoir. L'articulation entre exclusion numérique et exclusion sociale, identifiée par les aînés, illustre leur appropriation d'une réflexion critique sur leur place dans la société numérique. Ce processus dépasse la simple dénonciation pour proposer des alternatives concrètes. En identifiant les inégalités structurelles amplifiées par la numérisation, les aînés deviennent des acteurs capables de résister aux logiques d'exclusion. Ensuite, par la production d'un podcast qui met en lumière leurs vécus, leurs adaptations et leurs résistances, les aînés s'adressent directement à la société, affirmant leur rôle de témoins actifs. Ce processus les aide à renforcer leur capacité d'agir dans le débat public. L'*empowerment* ne se limite pas à revendiquer des droits ; il implique une transformation des rapports sociaux. Autrement dit, les demandes (maintien des guichets physiques, accompagnement

adapté, etc.) traduisent une capacité accrue à intervenir sur les politiques publiques. La rencontre avec le secrétaire d'État à la transition numérique constitue en cela une étape cruciale car elle illustre le passage de l'*empowerment* collectif à une influence politique sur les instances décisionnaires¹⁰.

IV. CONCLUSION

Tout au long de cette analyse, nous avons exploré le potentiel que revêt la dynamique d'*empowerment* – un concept qui conjugue la reconnaissance de ses propres capacités, l'action collective et l'affirmation d'une citoyenneté active. En toile de fond, c'est la notion même d'engagement qui mérite d'être revisitée. Si elle se déploie dans des actions collectives, elle prend aussi racine dans une réappropriation individuelle de sa place dans le monde. Cette réflexion appelle chacun – institutions, décideurs, et citoyens – à interroger les modèles actuels de participation et à reconnaître la richesse des voix qui, malgré les obstacles, continuent de porter un souffle de changement.

À ce titre, le rôle de l'éducation permanente apparaît essentiel. Elle offre un espace où les expériences individuelles se confrontent, se nourrissent mutuellement et s'élèvent vers une action collective porteuse de transformation. Les expériences partagées lors de nos tables de réflexion témoignent de cette transformation. Ce sont des aînés, parfois éprouvant des inégalités numériques ou des difficultés à *saisir* les technologies, qui ont su non seulement poser un regard critique sur leur environnement mais également y inscrire des revendications précises et une action collective. Ces voix, trop souvent éclipsées par les discours âgistes ou diluées dans des cadres de participation symbolique, rappellent que vieillir ne signifie pas se retirer, mais bien s'affirmer comme acteur.

10 Rappelons que la mobilisation citoyenne doit se faire sur le temps long. *Seniors 2.0* continue actuellement de faire sens : par notre revue *Constellations*, partagée à un large public, et par le lancement en 2024 d'un deuxième projet, *Bien-vieillir connecté*, qui a conduit trois groupes de participants à (ré)interroger leur expérience au numérique. Ce projet fera l'objet d'une nouvelle étude en 2025.

OUVRONS LE DÉBAT

La dynamique explorée dans cette analyse ne saurait occulter les limites et les paradoxes de l'*empowerment* dans une société marquée par des inégalités structurelles (à ce sujet, lire l'encadré à la page 5). L'accès à une participation pleine et entière reste influencée par des ressources inégalement réparties : économiques, sociales, mais aussi par des représentations sociétales qui continuent de cantonner les aînés à un rôle passif. Les revendications exprimées lors de nos tables de réflexion soulignent avec acuité ces enjeux : entre le droit de choisir des modalités d'accès aux services publics et la nécessité d'une véritable inclusion, se dessine la frontière fragile entre autonomie et dépendance. Il convient dès lors de favoriser, par une démarche d'éducation permanente, la voie vers des formes d'engagement à tous les âges. Mais les espaces de réflexion et d'action collective, portés par cette approche, peuvent-ils transformer durablement notre perception du vieillissement et renforcer l'affirmation des aînés comme acteurs de changement social ?

POUR ALLER PLUS LOIN

8

En lien avec les thématiques abordées tout au long de cette analyse, découvrez nos autres publications sur le site de notre association :

- *Vieillir sans la vieillesse : les inégalités sociales à l'épreuve du bien-vieillir*, analyse, 2024.
- *Les pratiques d'engagement des aînés*, étude, 2024.
- « Vieillir dans notre société numérisée », le premier numéro de la revue *Constellations*.

POUR NOUS SUIVRE

<https://www.ago-asbl.be/> et également sur Facebook

POUR NOUS CONTACTER

Adresse : Rue de Livourne, 25- 1050 Bruxelles

Téléphone : 02/ 538 10 48

Courriel : info@ago-asbl.be

ANALYSE RÉDIGÉE ET MISE EN PAGE PAR

Marin Buyse et Bertrand Gevart

AVEC LE SOUTIEN DE

